



Conditions à remplir pour les RDV de déclarations d'impôt (durée : 30 minutes)

Afin de préparer au mieux votre déclaration d'impôt, et en sus des documents à fournir selon la liste, veuillez vous assurer de respecter les limites et exigences indiquées pour chaque catégorie.

Salarié : Certificats de salaire

☐ Maximum 2 certificats de salaire par personne pour l'année fiscale concernée.

Ces certificats doivent couvrir toutes les périodes durant lesquelles vous avez travaillé en tant que salarié pendant l'année. Si vous avez changé d'employeur durant l'année, chaque certificat devra être fourni par votre(s) employeur(s).

Relevé bancaire

☐ Maximum de 6 attestations bancaires pour l'année fiscale concernée.

Ces attestations doivent être des relevés détaillant vos principaux mouvements financiers, en particulier ceux qui sont pertinents pour votre déclaration d'impôt. Vous pouvez regrouper les relevés des comptes bancaires que vous avez utilisés pour vos finances personnelles, en veillant à ne pas dépasser le nombre d'attestations requis.

☐ Vous ne possédez pas de portefeuille de titres.

Immobilier

☐ Vous n'êtes pas propriétaire.

Paiement sur place le jour du rendez-vous,
100 CHF par Twint ou cash.